

Angoulins-sur-Mer

**Centre
Communal
Action
Sociale**

**Tél. : 05.46.56.18.58
Fax : 05.46.56.11.01**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SEANCE DU JEUDI 25 FEVRIER 2021 à 17H30

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq février, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Eléonore SEGARD Vice -Présidente du CCAS en l'absence du Président empêché.

Présents :

Eléonore SEGARD, Vice-Présidente, Dominique PERRU, Gaëlle LAGNAUD, Annie MENEAU, Bérangère GILLE, Jean-Marie ALQUIER

Absents représentés :

Jean-Pierre NIVET Président, pouvoir à Eléonore SEGARD

Absente excusée :

Suzana SABINO, Marilyn MARECHAL

Secrétaire de séance :

Bérangère GILLE

Date de la convocation **19 février 2021**

Date d'affichage **19 février 2021**

Membres en exercice **9**

Membres présents **6**

Pouvoir **1**

Le quorum étant atteint, La Vice- Présidente ouvre la séance

ORDRE DU JOUR

- I. Adoption du règlement intérieur
- II. Débat d'Orientations Budgétaires 2021
- III. Approbation convention CDA aide aux étudiants
- IV. Demande d'Aide financière
- V. Questions et communications diverses

Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2020

I. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Madame Eléonore SEGARD, Vice-présidente du CCAS, rappelle l'obligation pour le Conseil d'Administration d'élaborer et d'adopter son règlement intérieur, conformément à l'article R 123-19 du code de l'action sociale et des familles,

Après examen du document, les membres du Conseil d'administration à l'unanimité

- **ADOPTÉ** le règlement intérieur.

II. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Madame Eléonore SEGARD, Vice-présidente du CCAS, indique que la Loi du 06 février 1992 sur l'administration territoriale de la République a rendu obligatoire dans les Communes de plus de 3.500 habitants, l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires de la collectivité.

Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 a précisé les modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Madame Eléonore SEGARD, Vice-présidente du CCAS, propose au Conseil d'administration de prendre connaissance du contexte économique, de la situation financière de la collectivité, de commenter les choix à venir pour le vote du budget Primitif 2021 et des orientations pluriannuelles d'investissement de la collectivité, selon le rapport d'orientations budgétaires qui a été transmis conformément à l'article L 2321-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Aussi, au vu des éléments présentés, le Conseil d'administration à l'unanimité, PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2021 du CCAS.

III. APPROBATION CONVENTION CDA AIDE AUX ETUDIANTS

Madame Eléonore SEGARD, Vice-présidente du CCAS, présente le fonds de soutien mis en œuvre par la CDA de La Rochelle pour les étudiants les plus fragiles.

La crise sanitaire de la COVID-19 a de lourdes conséquences sur les étudiants inscrits dans les établissements d'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de La Rochelle. Près d'1 étudiant sur 2 travaille pour financer ses études. Un des impacts de la crise est la perte de l'emploi complémentaire. De nombreux stages rémunérés (ou non) sont annulés, pénalisant doublement les jeunes, à la fois sur le plan financier mais également sur le plan pédagogique.

Aussi, face à ce constat la CdA de La Rochelle a décidé de mettre en œuvre un fonds d'aides financières en soutien à l'Enseignement Supérieur pour les étudiants les plus fragilisés. Une enveloppe de 100 000€ est consacrée à ce soutien et une aide forfaitaire de 100€ sera versée aux étudiants éligibles.

Pour cette mise en œuvre, la CDA a fait appel aux CCAS de l'agglomération afin d'instruire les demandes des étudiants domiciliés sur leur commune et préalablement recensés comme étant en difficulté par leurs établissements ou par le service social du CROUS.

En conséquence, Madame Eléonore SEGARD présente au Conseil d'administration le projet de convention entre la communauté d'agglomération de La Rochelle et la commune (ANNEXE 2)

Au vu des éléments présentés, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention entre le CCAS et la CDA portant sur les modalités de versement des aides aux étudiants les plus fragilisés résidants sur la commune d'Angoulins et inscrits dans un établissement d'Enseignement Supérieur du territoire de l'Agglomération rochelaise pour la période allant de la signature de la convention au 30 septembre 2021.
- **AUTORISE** Le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

IV. DEMANDES D'AIDE FINANCIERE

1. Facture d'électricité

L'assistante sociale de secteur nous a transmis un dossier de demande d'aide financière concernant une administrée vivant seule dans un logement du parc privé depuis septembre dernier. Retraité elle est actuellement redevable auprès de son bailleur de la somme de 900€. Un dossier de demande d'APL et de FSL sont en cours.

La demande d'aide financière sollicitée auprès du CCAS porte sur une facture d'électricité d'un montant de 88.28€

Après avoir étudié les éléments du dossier transmis par l'assistante sociale du département, le Conseil d'administration à l'unanimité

- **DECIDE** de prendre en charge la totalité de la facture d'électricité d'un montant de 88.28€

Cette somme sera directement versée au fournisseur.

2. Facture entretien véhicule

Une administrée, célibataire, sans emploi, sollicite le CCAS pour la prise en charge des frais d'entretien de son véhicule à savoir le changement de la distribution moteur de pour un montant de 417.76€.

Auto-entrepreneur elle motive sa demande en précisant que son véhicule lui permettra de reprendre son activité lorsque les mesures sanitaires le permettront

Après avoir étudié les éléments du dossier le Conseil d'administration à l'unanimité :

- **DECIDE** de prendre en charge 90% de la facture et de laisser à charge 10% à la charge du demandeur. La participation sera directement versée au garagiste.
- **PROPOSE** une intervention de l'assistante sociale pour aider le demandeur à gérer son budget.

V. QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Madame Eléonore SEGARD, Vice-présidente du CCAS, présente à l'assemblée différents points au moyen d'un diaporama.

Rétrospective / actions en cours :

- Les colis Banque Alimentaire
- Les boîtes de Noël solidaires
- Distribution de chocolat aux personnes âgées/conditions de ressources
- Banque alimentaire : réunion des bénévoles
- Mise en place d'un Plan Froid
- Suivi des personnes fragiles et isolées / bénévoles. Un tour de table est effectué, les retours des bénévoles sont positifs.
- Accompagnement à la vaccination

Comprendre l'écosystème, les acteurs, leurs missions, repérer nos interlocuteurs, construire des coopérations, obtenir des données

- Atlantic Aménagement – Responsable Territoriale – Mme Ploquin
- MDPH – Directrice– Mme Azouz – entretien le 14 janvier 2021
- Office Public de l'Habitat – Directeur – Mr Leclerc – entretien le 20 janvier 2021
- L'Escale - Directeur – Mr Jean – entretien le 26 janvier 2021
- Infirmière pôle Santé – Mme Le Pestipon - entretien le 5 février
- Département - Délégué territorial – Mr Labouret - entretien le 5 février 2021
- Plateforme Territoriale d'Appui - Responsable secteur – Mme Goimier – entretien le 4 février 2021
- Banque alimentaire – Président – Mr Gaillard – entretien le 18 février
- Altéa – Directeur Général – Mr Richard – entretien le 25 février 2021

Ville Amie des Aînés

- Adhésion effective de la commune au réseau francophone Ville Amie des Aînés
- En cours de recrutement d'un stagiaire, Master 2, pour entamer la 1ère étape de diagnostic
- Echanges avec La Rochelle, qui a initié cette démarche.

Analyse des Besoins Sociaux

- Rappel : obligation légale
- A coordonner avec la démarche Ville Amie des Aînés et l'InterCCAS
- Participation du stagiaire.

Réseau

- InterCCAS : Première réunion 2 février 2021. Prochaine réunion : 9 mars.
- UDCCAS : En discussion

Banque alimentaire Rencontre du Président le 24 février. L'association fonctionne essentiellement grâce aux bénévoles et quelques employés administratifs. La mission principale de la Banque alimentaire est de nourrir les populations précaires.

L'association manque de bénévoles, il sera proposé aux bénévoles et bénéficiaires angoulois de participer au tri, suite à la collecte de printemps ainsi qu'à l'EPJ d'Angoul Loisirs.

Il sera proposé aux adjoints, aux administrateurs du CCAS et aux bénévoles de visiter les locaux de Périgny.

Une augmentation du Coût de la part sera proposée lors du prochain conseil, afin d'être en conformité avec les pratiques de la banque alimentaire. Les critères d'attribution vont être ré-étudiés.

Il est décidé de proposer un atelier d'aide au budget, aux bénéficiaires de l'aide alimentaire, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Aide aux familles de migrants

L'aide accordée pour la prise en charge par Angoul'loisirs de la Halte garderie / Petites vacances scolaires est acceptée à hauteur de 50% du temps et sur devis préalable.

Modalités d'attribution des aides facultatives

Un règlement d'attribution des aides sera proposé au prochain Conseil.

La Semaine bleue 2021 aura lieu du 4 au 10 octobre 2021.

Un groupe de travail sera chargé d'émettre des propositions de projets au CCAS - 1^{ère} réunion jeudi 11 mars à 17h30 en mairie.

Prochain CCAS : le 8 avril

La séance est levée à 20H20

Le Président du CCAS

Mme Nivel

Jean-Pierre NIVET



1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.